

**LE HAVRE (Seine maritime)**  
**1<sup>er</sup> prix ex-aequo**



*L'entrée Est de la ville.*

Le projet de requalification des boulevards Churchill et de Lénine représente un enjeu majeur pour la ville du Havre. Sur près de 2,5 km, cette artère distribue toute la ville : le port, les quartiers Sud et le centre ville. La voie présente aujourd'hui une image de voie rapide où les passages souterrains sous les

carrefours, autopont, et carrefours urbains dénivelés se succèdent. La voie longe des secteurs en mutation et dessert de nouveaux pôles de développement structurants (pôle de Soquence, Cité de la Mer et du Développement durable, « Docks Vauban » et pôle gare).



*Situation – État projeté – recréer un maillage complet et efficace.*



*Un territoire en développement.*



*Transformation d'une voie rapide en boulevard urbain.*

Le projet propose de réaménager la voie en réutilisant des éléments de l'existant. Au Nord, les contre-allées sont requalifiées et replantées d'alignements. La plateforme de chaussée est ramenée à 2x2 voies en section courante. Une promenade pour les piétons et bicyclettes est créée au Sud sur les emprises de chaussées récupérées. Les carrefours sont rétablis à niveau. Les minis souterrains et l'autopont sont supprimés. Un pont est démoli à l'entrée des « Docks Vauban » pour valoriser l'accès au centre ville et la qualité des équipements en projet.

Sur près d'1 km, un parc est aménagé entre la promenade Sud des boulevards et la contre-voie sur une largeur de 30 à 50 m. Ce parc a trois fonctions : mettre en valeur les projets en cours et l'accès au centre ville, offrir plus de 2 ha d'espaces verts nouveaux pour les quartiers Sud (particulièrement défavorisés). La proposition amène à simplifier le fonctionnement de la circulation tout en tirant parti de ses caractéristiques principales. Un véritable espace de nature en ville peut dès lors être introduit par la création de promenades, d'un parc linéaire composé de petits squares à thème, d'un belvédère et d'un vaste Parc des Roseaux, qui fonctionne comme système de dépollution douce des eaux de la nappe urbaine.

Dans cette ville portuaire maritime et fluviale, la présence de l'eau douce tend à disparaître au profit des eaux marines (bassins du port, plage, etc.). Le projet vise à retrouver en entrée de ville cette ambiance d'estuaire, espace de rencontres entre le fleuve, ses roseaux et l'espace urbain.

Conception : Agence L'Anton & Associés, paysagistes-urbanistes (mandataire) / Infraservice, BET infrastructure / CDVia, BET déplacements / Ingedia, BET

génie civil / M. Kagan, architecte consultant / F. Franjoui, éclairagiste  
 Superficie : 2,5 km x 40m / 5 ha de parcs et jardins / 5 ha de développement urbain  
 Coût des travaux : 39,59 M€ H.T.  
 Calendrier : 2010-2017

**L'AVIS DU JURY**

L'opération a été rendue possible du fait de la restitution par le « Port autonome » à la ville, de vastes aires techniques reportées sur la partie Sud de l'estuaire. L'existant est confondant de tristesse. Tout avait été conçu pour fluidifier un trafic aujourd'hui saturé et illisible.

Le projet vise à :

- mettre à plat la géométrie des dessertes,
- installer « courtoisement » tous les vecteurs actuels de déplacement,
- rétablir les transversales Nord-Sud,
- recréer la matière urbaine en installant de nouveaux quartiers

Il fourmille d'innovations, notamment pour le traitement des eaux superficielles. Le jury relève le soin apporté à tous les aspects de ce vaste chantier par les équipes de réalisations placées sous l'autorité de l'agence L'Anton et associés. Il souligne l'ampleur et la qualité exceptionnelle de cette entreprise.



*Aménagement du parc des roseaux sur l'emplacement de 3 stations essence.*



*État futur de l'ancienne halle Dresser transformée en square.*